



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E54907

VALABLE JUSQU'AU 18/11/2024

ÉDITÉ LE 20/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1970

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 01/07/1986  
80 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC EPINAL B 338131972

Siret : 338 131 972 00014

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 883288 02 02

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 4 163 519 304

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 4 163 519 304

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2023

Raison sociale : MARTIN ET FILS SARL

1176 RUE DU CUCHOT  
"LA POIRIE"  
88200 DOMMARTIN LES REMIREMONT

Téléphone : 03 29 62 11 86

Portable :

Site Internet :

E-mail : martin.et.fils@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

MARTIN JEAN-LOUIS GÉRANT

Fax : 03 29 62 27 15

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	07/10/2021
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	05/11/2020
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup>	05/11/2020

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE NANCY  
18 ALLEE DE LONGCHAMP  
54600 VILLIERS LES NANCY

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.